



Forum des Associations 2020

Appel à candidatures pour le pôle restauration

Le Forum des Associations est organisé par la Ville de Limoges les 5 et 6 septembre 2020 sur le site du Parc des Expositions. Son accès est gratuit et ouvert au public de 10h à 18h le samedi et le dimanche. Il accueille environ 300 associations chaque année.

Espace restauration :

Situé entre le grand-palais et l'esplanade des sports, il est destiné à l'accueil :

- de 2 buvettes avec proposition de café et de viennoiseries pour les matins
- d'un stand commercialisant des glaces, granitas, crêpes, gaufres, chichis
- d'un stand commercialisant des burgers, sandwiches, paninis, frites
- d'un stand commercialisant des pizzas
- d'une autre proposition de stand salé (salades, crêpes...)

Par ailleurs, un stand commercialisant des confiseries sera positionné à proximité de l'entrée principale.

Chaque commerçant devra obligatoirement venir avec le matériel nécessaire à l'installation d'une terrasse (tables, chaises, parasols), aucun matériel ne sera mis à disposition par la ville, y compris pour les buvettes.

A chacun de jauger la terrasse qui lui est nécessaire.

Il est demandé aux commerçants de mettre en place le personnel suffisant pour limiter les files d'attente importantes à l'heure du déjeuner.

Autres éléments d'informations à prendre en compte :

Les stands restauration seront uniquement autorisés à vendre des boissons alcoolisées ou non dans le cas de formules menus.

Les ventes de boissons seules sont strictement réservées aux buvettes, aucune autorisation sur les autres stands.

Installation impérative le vendredi 4 septembre entre 13h et 20 heures.

Attention aucun véhicule en dehors de ceux renseignés ne sera autorisé à pénétrer sur le site (les buvettes doivent en tenir compte pour leur approvisionnement et communiquer si nécessaire la plaque d'immatriculation de leur fournisseur).

L'installation sera possible à partir de 13h et jusqu'à 20h, un sens unique de circulation sera mis en place : entrée des véhicules par l'esplanade Frenay, stationnement des véhicules sur le parking Buxerolles, sortie des véhicules côté Buxerolles (rue Arthur GROUSSIÉ.)

Samedi et dimanche, les exposants seront autorisés à entrer en véhicule entre 9 h et 10 h par la rue Arthur GROUSSIÉ uniquement, les véhicules pourront stationner sur l'esplanade Buxerolles.

Les commerçants seront exceptionnellement autorisés à s'approcher de leur stand en véhicule dimanche matin entre 9h et 10h pour assurer leur réapprovisionnement. Les commerçants concernés demanderont un badge spécifique.

Il reviendra à chaque commerçant de gérer ses poubelles. Il faudra donc apporter des poubelles à installer sur les stands et les vider dans les points de collecte.

Pour la désinstallation, le dimanche soir à l'issue de la manifestation, les véhicules ne seront autorisés à entrer sur le site qu'après l'évacuation du public.

La redevance pour occupation commerciale du domaine public sera appliquée en conformité avec la délibération en vigueur à savoir 5.53 € par mètre linéaire et par jour. Le paiement étant à échoir, cette somme sera à régler avant le jeudi 3 septembre 2020 par virement ou chèque au nom de Mme le Régisseur des autorisations et animations commerciales et adressé à : Mairie de Limoges – service autorisations commerciales – BP 3120-87031 Limoges Cedex 1.

Le numéraire est accepté dans la limite de 300 € (article 1 680 du Code Général des Impôts par application de la Loi de Finances du 29 décembre 2013)

**L'appel à candidature est à transmettre jusqu'au 20 juillet 2020 inclus (cachet de la poste faisant foi).
Passé ce délai, aucune candidature ne sera étudiée.**

- Par courrier : Mairie de Limoges, Service Autorisations et Animations Commerciales, BP3120, 87 031 Limoges Cedex
- Ou par mail : sarah.frachet@limoges.fr

Il est donc demandé un retour des candidatures munis des documents suivants :

- Un Kbis (datant de moins de 3 mois),
- Une attestation d'assurance professionnelle en responsabilité civile,
- Un descriptif complet de votre proposition :
 - o Carte des menus/collations et boissons,
 - o **Numéro d'immatriculation du véhicule dédié à l'installation le vendredi,**
 - o Le métrage de votre véhicule ou de votre stand
 - o Métrage de votre véhicule + photographie du Food-truck ou du commerce ambulancier.

Pour des informations concernant la manifestation Forum des Associations, votre contact :

⇒ **Jocelyne BOUCHERLE au 05 55 45 64 33**

Pour des informations concernant l'organisation du pôle restauration et l'occupation commerciale du domaine public : votre contact Sarah FRACHET au 05 55 45 60 96.